

<b>Objectifs :</b>	
Mesurer les enjeux juridiques de la RGPD et comprendre les règles de mises en conformités	
<b>PUBLIC</b>	Toute personne ayant à poste à responsabilité en entreprise, dirigeant et salariés
<b>PRE REQUIS</b>	AUCUN
<b>ORGANISATION</b>	Durée : 2 Jours (14h) Matériel : Un support de cours + 1 PC Nombre de Stagiaires : Minimum : 1 personne et Maximum : 6 personnes
<b>FORMATEUR</b>	Formateur ayant une expérience confirmée de la pédagogie et spécialiste du juridique et ressources humaines
<b>PEDAGOGIE</b>	Pré-évaluation des besoins. Entretiens individuels et/ou collectifs. Mise en situation Apports théoriques et exercices pratiques permettent d'approfondir les connaissances de base. Réalisation lorsque le temps le permet des créations de projets personnels. Evaluation de stage à chaud. Evaluation des acquis (QCM ou mise en situation ou exercice test d'application). Attestation de stage. Evaluation de stage à froid.
<b>MODULE SUIVANT</b>	
<b>HANDICAP</b>	En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître l'accessibilité à la formation en fonction de nos partenaires handicaps

PROGRAMME	
<p>Introduction au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD/GDPR) Les fondamentaux juridiques. Historique de la Loi Informatique et Libertés jusqu'au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD/GDPR). Présentation du Règlement Général sur la Protection des Données. Les enjeux de la protection des données personnelles. La responsabilité de la personne morale.</p> <p>Fondamentaux de la protection des données personnelles Les notions essentielles. Le champ d'application du Règlement Général sur la Protection des Données. Les compétences des autorités de contrôle. Les principes fondamentaux. La nomination d'un délégué à la protection des données personnelles (Data Protection Officer - DPO).</p> <p>Les obligations du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) Désigner un délégué à la protection des données personnelles (DPO). Le rôle du délégué à la protection des données personnelles. S'assurer de la licéité du traitement. Informar les personnes concernées. Sensibilisation et formation.</p>	<p>Analyser l'impact du traitement et consulter l'autorité Norme de sécurité standard et la sécurité au sein d'une organisation. Réaliser un DPIA (Data Protection Impact Assessment ou analyse d'impact relative à la protection des données). Tenir le registre des activités du traitement. Assurer la sécurité des données. Gérer les droits des personnes concernées. Se préparer à un contrôle.</p> <p>Boîte à outils L'intégration de la sécurité dans les projets. Le code de conduite. Les certifications et les labels. Créer et gérer un plan d'actions. Assurer la veille.</p>